

# Beaucaire

magazine

Juin 2019



# 5 années à vous servir !

Finances / Gestion, Sécurité, Marchés Publics, Urbanisme / Aménagement du territoire, Cadre de vie, Commerce, Foires et Marchés, Proximité / Démocratie participative, Affaires scolaires, Petite enfance, Jeunesse et sports, Action sociale / Santé, Associations, Culture et festivités, Patrimoine, Justice

# Sommaire

Beaucaire Magazine - juin 2019

- 3 > **Edito**
- 5-7 > **Finances / Gestion**  
Rigueur, ambition et promesses tenues
- 8-9 > **Sécurité**  
Tolérance zéro dans la ville !
- 10 > **Marchés Publics**  
Respecter la loi et faire des économies
- 12-13 > **Urbanisme / Aménagement du territoire**  
Imaginer l'avenir d'une ville dynamique
- 14-17 > **Cadre de vie**  
Améliorer la vie quotidienne des habitants
- 18 > **Commerce**  
Une vision à court, moyen et long terme
- 19 > **Foires et Marchés**  
Retour à l'identité et à l'âme de Beaucaire
- 20-21 > **Proximité / Démocratie participative**  
Un Maire et une équipe municipale à votre écoute !
- 22-23 > **Affaires scolaires**  
inÉdit : 10 millions pour les Écoles Pour de bonnes conditions d'apprentissage !
- 24-25 > **Petite enfance, jeunesse et sports**  
Une ville jeune et sportive
- 26 > **Action sociale / Santé**  
Beaucaire, ville solidaire
- 27 > **Associations**  
Un tissu associatif riche et vivant
- 28 > **Culture et festivités**  
Une ville festive et à la culture libérée
- 30-31 > **Patrimoine**  
Ville d'art et d'histoire, d'eau et de pierres
- 32-34 > **Justice**  
La municipalité défend Beaucaire et ne se laisse jamais faire !



## ÉDITO

**Beucairoises, Beaucairois, chers contitoyens,**

Voilà déjà 5 ans que vous avez fait confiance à mon équipe pour gérer notre ville.

Beucaire, ville magnifique au patrimoine exceptionnel, à l'identité forte, au tissu associatif si riche et si fourni, ville de traditions, festive et chaleureuse, était à notre élection à l'abandon dans beaucoup de domaines.

Avec les modestes moyens financiers d'une commune de 16 000 habitants, et quelques cheveux blancs plus tard, nous avons fait notre maximum pour débloquer certains projets à l'arrêt depuis parfois 20 ans, nous avons aussi lancé de nombreux nouveaux projets pour lesquels nous avons dû nous battre et déployer une énergie folle pour obtenir des subventions, des accords, des autorisations. Nous avons aussi fait un effort quotidien de gestion, pour utiliser au mieux l'argent public et améliorer votre quotidien, votre qualité de vie en faisant toujours tout pour renforcer le service au public, le lien entre les habitants, les élus et les services de la ville, que je remercie pour leur travail à mes côtés.

Il y a 5 ans, je vous promettais d'être maire et conseiller régional 7 jours sur 7.

Elu de proximité mettant toujours les mains dans le cambouis avec simplicité aux côtés de chacun, je pense avoir honoré ma promesse et suis aujourd'hui fier du travail accompli.

N'ayant souhaité me présenter en position éligible ni aux élections législatives ni aux élections européennes car ma seule ambition était de pouvoir rester votre Maire jusqu'au bout, je vous promets de continuer à agir au quotidien jusqu'au bout de mon mandat.

Merci pour votre soutien apprécié dans les épreuves traversées.

Ce sont ce soutien, ces encouragements, ces sourires rendus, ces critiques constructives et bienveillantes dans l'intérêt de Beaucaire que nous aimons tous qui nous ont donné toujours plus d'énergie pour avancer.

Recevez à nouveau toute ma bienveillance et mon dévouement,

Fidèlement,

**Julien SANCHEZ**  
**Maire de Beaucaire**  
**Conseiller régional d'Occitanie**





## RIGUEUR, AMBITION ET PROMESSES TENUES

Dans un contexte très contraint pour les finances des communes, depuis 2014, l'équipe municipale et les services communaux s'efforcent de maîtriser les dépenses, d'assurer une gestion saine des deniers publics tout en maintenant un service public de qualité.

A Beaucaire, le Maire, Julien SANCHEZ, a d'ailleurs décidé, dès son élection, de ne pas avoir d'adjoint aux finances afin de maîtriser lui-même cette charge importante, de voir et de valider chaque bon de commande, chaque facture.

### Une baisse des impôts locaux

Dans son programme pour les élections municipales en 2014, Julien SANCHEZ avait promis un gel des taux de la fiscalité communale. Avec son équipe, il est allé plus loin et, malgré les baisses importantes de dotations de l'État aux communes (qui n'étaient pas prévues en 2014), il a même baissé les 3 taux locaux d'imposition en 2014, en 2015, en 2016, et en 2017.

A l'inverse, le conseil départemental du Gard, lui, a fortement augmenté sa fiscalité (la taxe foncière) de 10% en 2016. Seuls les élus du canton de Beaucaire (Jean Pierre FUSTER et Sandrine CORBIERE) et de Vauvert (Nicolas MEIZONNET et Béatrice PRUVOT) ont voté contre cette augmentation.

**L'équipe municipale a là aussi largement respecté son engagement de campagne !**

## Un plan de désendettement respecté !

Le plan de désendettement de la commune présenté par M. le Maire en 2016 est respecté, preuve d'une gestion stricte des deniers publics. Au 1er janvier 2020, la commune sera moins endettée qu'au moment de l'élection du Maire.

Cette année encore, la municipalité va désendetter la ville de près de 1,8 million d'euros.



## L'augmentation de l'auto-financement !

Grâce à une gestion saine, l'auto-financement (la capacité d'investir sans emprunter, est passée de 1,8 million d'euros en 2013 à 2,9 millions d'euros en 2018 !)

## L'élaboration d'un véritable plan pluriannuel des investissements

Inexistant sous la précédente municipalité, l'équipe en place, en toute transparence, publie chaque année un plan pluriannuel des investissements permettant à chacun de connaître les axes prioritaires. Une vision sur le moyen et le long terme essentielle pour bien gérer l'argent des Beaucairois.

## Dépenser moins en fonctionnement, pour investir davantage !

La baisse des charges à caractère général et des dépenses de personnel permet de prioriser les investissements.

## Des économies

C'est son « dada » et c'est la consigne qu'il donne à chaque élu et chaque service : faire des économies sur les dépenses de fonctionnement ! C'est ainsi que M. le Maire a réalisé de nombreuses économies avec la fin des dépenses démesurées pour les corridas, la négociation d'un nouveau contrat de location de photocopieurs (faisant économiser plus de 50 000€ chaque année), la passation d'un nouveau marché de téléphonie avec des prix nettement inférieurs,...

## La fin des invitations distribuées à gogo

Alors qu'auparavant certains avaient la fâcheuse habitude de distribuer des invitations en grand nombre pour des manifestations payantes, cette mauvaise habitude a été abolie en 2014. M. le Maire lui-même paye sa place quand il va aux Arènes par exemple ! C'est la moindre des choses.

## Une baisse des dépenses de personnel

A l'arrivée de la nouvelle équipe municipale en 2014, la situation de la commune était préoccupante du point de vue des dépenses. Le précédent Maire avait en 6 ans fait augmenter de 3 millions d'euros annuels la masse salariale, la faisant passer de 9 millions par an environ sous Mireille Cellier (Maire jusqu'en 2008) à 12 millions d'euros par an environ à la fin de son mandat en 2014. Le Maire sortant avait en effet titularisé 109 agents en 6 ans, 109 fonctionnaires titulaires jusqu'à leur retraite.

Quand on connaît le budget annuel d'une commune comme Beaucaire, c'est de la folie car ces 3 millions d'euros auraient pu servir chaque année à investir. Sur 6 ans, ce sont ainsi 18 mil-

lions d'euros d'investissement en moins à cause de la gestion irresponsable passée.

La philosophie du Maire actuel et de son équipe a donc été de diminuer précisément au maximum les dépenses de gestion courante pour

mettre cet argent prioritairement sur les investissements, les équipements utiles et essentiels à Beaucaire (qui accusait un très grand retard en la matière).

Ainsi, la masse salariale a été diminuée malgré le peu de marge qu'un Maire a en la matière lorsque les effectifs sont constitués en majeure partie de titulaires de la fonction publique.

La municipalité a même pu maîtri-

ser la masse salariale malgré les réformes gouvernementales visant par exemple à augmenter le point d'indice des fonctionnaires qui sont venues ajouter de nouvelles dépenses importantes. Un véritable tour de force !

**Depuis 2014 : Une baisse de 16,89%\* des effectifs.**  
**Objectif : priorité aux investissements !**

\* En nombre d'ETP (Équivalents Temps Plein)

## Un retour aux 1607 heures

Dénoncé très justement par la chambre régionale des comptes, le fait que les agents municipaux ne travaillaient pas pour le nombre d'heures qu'ils étaient payés ne pouvait pas continuer. Depuis 2016, les agents font leurs heures et sont les premiers à trouver cela normal. Seul un syndicat s'entête à vouloir attaquer cette décision en justice.

## Pas de prime pour les absents

Le conseil municipal a voté un principe de diminution de la prime de fin d'année en fonction du nombre de jours d'absence des agents (avec certaines exceptions évidemment : longues maladies, hospitalisations,...) alors qu'auparavant, un agent absent toute l'année pouvait malgré tout percevoir sa prime de fin d'année. Ce nouveau système a remis à l'honneur les agents présents.

## Une suppression des dispositifs illégaux de congés et de cumuls d'indemnités

Un certain nombre de dysfonctionnements avait été pointé par la chambre régionale des comptes sous la précédente municipalité. La municipalité a remis des règles.





## TOLÉRANCE ZÉRO DANS LA VILLE !

Cambriolages, agressions sur les personnes, délits... il était temps qu'un Maire mette des moyens contre l'insécurité à Beaucaire pour apporter une réponse à la hauteur. C'est désormais le chemin qui est pris par la ville, bien **décidée à mettre un terme au règne du laxisme et du renoncement en vigueur jusqu'alors.**



### Des effectifs renforcés

La première mesure en matière de sécurité fut d'augmenter les effectifs de la Police Municipale. Dès l'élection de la nouvelle municipalité en 2014, des dizaines d'agents de toute la France ont envoyé leur candidature pour répondre à une annonce ambitieuse du Maire. Les meilleurs et les plus motivés ont été retenus pour intégrer la Police Municipale. De nouvelles campagnes de recrutements se déroulent afin de porter les effectifs de police à 25 à la fin du mandat (23 aujourd'hui contre 13 en 2014).

**Les meilleurs et les plus motivés ont été retenus pour intégrer la Police Municipale.**

### Cibler les besoins pour augmenter l'efficacité

Second objectif pour la ville : concentrer ses efforts et la surveillance dans les secteurs clefs. Terminée la traque des automobilistes aux dépens de la vraie délinquance ! Les moyens sont renforcés sur les priorités urgentes. C'est ainsi qu'un **plan d'action** a été mis en place autour du secteur sensible de la rue Eugène Vigne dès 2014. **Certains immeubles abandonnés ont été murés** afin d'empêcher les squats et les cambriolages par les toits du centre-ville, l'une des « spécialités locales » à laquelle il fallait mettre fin.

Et, **même si le laxisme judiciaire national et l'absence de volonté gouvernementale sont en grande partie responsables de ces phénomènes, la Police Municipale joue son rôle dissuasif.**

Le **ciblage**, c'est aussi **surveiller avec attention les commerces beaucairois**, afin de leur apporter une sécurité renforcée notamment pendant les fêtes de Noël, où le risque de vols et de braquages est multiplié, le Gard étant un département très touché par ces phénomènes.



## Une Police Municipale désormais présente sur le terrain 7j/7, 24h/24 !

Ce qui est rare dans une commune de 16 000 hab.

### De meilleurs équipements

La municipalité a souhaité mieux équiper ses agents de Police Municipale. Ainsi, de nouvelles armes ont été achetées, la Police Municipale a également fait l'acquisition d'un flash-ball et de nouveaux véhicules (Duster) ont été mis en circulation.

### Des résultats !

Le Préfet du Gard lui-même avait envoyé un courrier de félicitations au Maire de Beaucaire pour les bons résultats en matière de lutte contre la délinquance.

Les chiffres de l'année 2018 viennent confirmer cela :

- Moins 44,44% de cambriolages par rapport à 2014
- Moins 45,71% de vols avec violence par rapport à 2014
- Moins 49,24% de destructions de biens par rapport à 2014



Les autres mesures :

- Doublement des moyens alloués à la sécurité
- Création d'une brigade canine
- Rénovation du système de vidéo-surveillance pour près de 500 000 € sur 2018-2019
  - 18 nouvelles caméras en 2019 et 100 caméras à terme (contre 42 aujourd'hui).

**A savoir : L'opposition municipale a voté contre le budget !**





## Marchés Publics

### RESPECTER LA LOI ET FAIRE DES ÉCONOMIES

**En France, la commande publique est encadrée. Une commune ne peut donc pas acheter une prestation ou du matériel sans respecter le décret des marchés publics et mettre en concurrence. Cela implique une grande rigueur, une égalité de traitement entre les fournisseurs potentiels et une vue sur le moyen et long terme en termes d'achats.**

**Le Maire de Beaucaire, très légaliste, ayant constaté des défaillances en la matière à son arrivée a informé la justice des pratiques qu'il jugeait illégales avant son arrivée et a réorganisé les services de la Mairie afin que des appels d'offres soient lancés dans les domaines où il n'en existait pas.**

#### Renégocier les contrats pour faire baisser les coûts

Le lancement de certains marchés publics et les clauses de négociations, quand la loi le permet, ont permis de faire baisser les prix de ce que la Mairie payait autrefois trop cher.

Ce fut le cas pour un certain nombre de contrats (l'impression externe, la location des photocopieurs, la téléphonie,...).

**Objectif : Payer le juste prix et bien utiliser l'argent public en réalisant des économies !**

*Les autres mesures :*

- **Mise en place de nombreux marchés publics jusqu'alors inexistantes**
- **Consultation systématique de plusieurs entreprises y compris très régulièrement pour les dépenses en dessous des seuils réglementaires pour obtenir la meilleure qualité prix**





## IMAGINER L'AVENIR D'UNE VILLE DYNAMIQUE

L'évolution d'une ville se prépare en amont et se réfléchit. Une vision globale et d'avenir est nécessaire. Beaucaire, 4ème ville du département du Gard et à terme 3ème ville, connaîtra un essor dans les prochaines années. La municipalité travaille donc depuis 2014 à rattraper le retard pris en matière d'équipements structurants par de précédentes municipalités et à préparer l'avenir.



### Créations de plusieurs nouveaux lotissements de villas

Dans le cadre de son développement urbain et du nombre de logements à construire imposé aux communes par l'Etat, la Ville de Beaucaire a lancé plusieurs appels à projets. Deux ont été concrétisés (celui dit de la crèche et celui du Mas de Martin) et d'autres sont en préparation. Plutôt que de vendre à n'importe quel promoteur sans savoir ce qui va se faire sur le terrain, le Maire de Beaucaire a décidé de fonctionner avec des appels à projets afin que la commune puisse choisir les meilleurs projets, tant financièrement qu'urbanistiquement. La ville maîtrise ainsi son développement de manière qualitative et répond à un besoin croissant de nouvelles habitations. Tous ces projets, qui s'inscrivent dans le cadre des projets qualitatifs souhaités par la ville, sont élaborés afin de préserver un cadre de vie agréable et un développement "à taille humaine".

**Ces appels à projets permettent aussi de faire entrer des recettes (déjà 2 millions d'euros), de créer des logements neufs (très recherchés par les Beaucairois) et de supprimer des verrues ou des friches.**

### Une révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU) menée à bien

Nécessaire pour se mettre en conformité avec la nouvelle législation et pour bâtir un projet communal de développement, le nouveau PLU a été approuvé le 21 décembre 2016.

Le PLU préparé par l'ancien Maire avait quant à lui été « retoqué » par l'État car il ne respectait pas la législation nationale en vigueur.



### Le nouveau quartier Sud Canal

C'est LE projet d'avenir de la Ville de Beaucaire. Ce secteur, à l'abandon depuis plus de 20 ans, a fait l'objet de nombreux projets ou promesses électorales sans que rien de concret ne voie le jour jusqu'ici. **Conscient du besoin de renouvellement urbain et soucieux de préparer l'avenir, Julien SANCHEZ a souhaité avancer rapidement sur ce dossier dès le début du mandat en mettant les moyens pour acquérir les parcelles et bâtiments n'appartenant pas encore à la commune (près de 2 millions d'euros d'acquisitions d'avril 2014 à décembre 2016 sans expropriation).** Aujourd'hui, les choses avancent et les études obligatoires (études faune-flore, études pyrotechniques, fouilles archéologiques...)

arrivent à leur terme. Les démolitions nécessaires auront lieu dans les prochains mois. Située dans la 1ère couronne urbaine au sud du centre ancien de Beaucaire, cette zone d'environ 4,1 hectares constitue un espace stratégique de développement à vocation principale d'habitat. Les premiers terrains seront revendus en 2019 (pour plus d'un million d'euros).

#### Le quartier Sud Canal ce sera :

- Un quartier sécurisé
- De l'habitat de qualité
- Une résidence senior non médicalisée
- De l'hôtellerie
- Un vecteur de développement économique pour le commerce de centre-ville



### Une réhabilitation de la halte SNCF

La halte SNCF de Beaucaire est depuis plusieurs dizaines d'années à l'abandon. Partant de ce triste constat, le Maire de Beaucaire a souhaité réunir autour de la table tous les acteurs concernés pour avancer sur ce dossier majeur pour le quotidien des habitants, le développement économique et le tourisme de la Terre d'Argence. Le souhait de la ville est par un travail partenarial d'obtenir un distributeur de billets, la vidéosurveillance du lieu, une meilleure signalisation de la gare, un réaménagement des abords de la halte SNCF, une meilleure accessibilité et de requalifier tout le secteur, notamment de l'avenue Lech Walesa à la rue de l'écluse.

Le but est également d'obtenir une amélioration de l'offre de TER en parvenant au moins à un doublement du nombre de trains régionaux (en lien avec l'ouverture de la gare TGV de Nîmes Pont du Gard à Manduel) et en mettant en place

une diversification des modes de transports sur site (espace pour les vélos, passage de la navette municipale Le Drac...).

Pour ce faire, le Maire a d'abord candidaté auprès du conseil régional pour faire de la halte SNCF de Beaucaire un pôle d'échange multimodal (c'est le nom du dispositif régional pertinent concerné).

Cette candidature vient d'être retenue par le conseil régional qui prendra à sa charge 50% du montant des études liées à ce projet. De même, la communauté de communes, sollicitée par la Mairie, a voté la prise en charge de 25% des études liées à ce projet, le reste étant à la charge de la ville.

**A force de ténacité et de combat, Julien SANCHEZ arrive donc à ce qu'il voulait et la région s'est engagée à augmenter considérablement le nombre de trains en décembre 2019 à l'ouverture de la gare de Nîmes Pont du Gard.**



## AMÉLIORER LA VIE QUOTIDIENNE DES HABITANTS

L'amélioration du cadre de vie est essentielle au quotidien. Des espaces verts en passant par la voirie, la municipalité s'attèle à cette lourde tâche qui nécessite un travail important des services.

### Route de Nîmes et route de Saint-Gilles : On y travaille !

Dans le cadre de ses projets, la municipalité lance des études sur la réhabilitation complète (voirie et réseaux) de la route de Saint-Gilles et de la route de Nîmes.

45 000 € sont inscrits au budget 2019 pour mener des études.

### 600 000 € pour les réparations de voiries en 2019 !

En plus des opérations spéciales consistant à refaire des rues entières (en souterrain et en surface), la Mairie a consacré 400 000 € par an à la voirie. Cette année ce sont même 600 000 € qui ont été votés !

Il reste évidemment encore beaucoup à faire tant la voirie a été abandonnée et tant elle est importante (plus de 230 km à Beaucaire pour seulement 750 km à Nîmes, dix fois plus peuplée et avec des recettes fiscales incomparables).

### Une rue des Marronniers toute neuve !

Cette rue constitue un lien entre le centre-ville et le quartier de la Moulinelle, qui dessert un grand nombre de logements et permet d'accéder à de nombreux équipements publics (écoles, centres aérés mais aussi cimetières). En faisant ces travaux, la municipalité a voulu réparer le traitement injuste qui avait été réservé jusqu'ici à ses habitants qui réclamaient ces travaux à juste titre depuis plus de 10 ans.

En effet, dans cette rue, le stationnement anarchique régnait.

L'état lui-même de la rue défoncée laissait fortement à désirer.

Enfin, les réseaux (d'eau et d'assainissement) étaient eux aussi vétustes (parfois en fibrociment) et nécessitaient un renouvellement total.

Le coût total des travaux, en comptant les réseaux d'eau, d'assainissement, la voirie, le mobilier urbain, a été de 410 146,20 euros TTC, financés aux trois quart par la ville grâce à une saine gestion des deniers publics (avec une subvention de la Préfecture de 92 297€).

## Quai de la Paix et cours Sadi Carnot : une vitrine de la ville entièrement réhabilitée !

Le cours Sadi Carnot et le Quai de la Paix, pourtant axes majeurs de la ville au bord du canal, étaient totalement à l'abandon (les pins défonçaient la chaussée et cachait le Canal et le stationnement était totalement désorganisé et peu nombreux).

Soucieuse d'avoir une vision d'ensemble et de faire de ce secteur un espace plus respectueux et intégré dans l'environnement, mettant en valeur le Canal du Rhône à Sète, tout en organisant les besoins en stationnement et en augmentant le nombre de places (une trentaine en plus désormais afin de soutenir le commerce de centre-ville), la municipalité a alors réalisé des aménagement majeurs, dont l'objectif était aussi de desservir le futur nouveau quartier Sud Canal.

L'investissement total aura été d'environ 2,2 millions d'euros pour la Mairie de Beaucaire (subventions : 731 000€ obtenus de l'Etat, 163 481€ du conseil départemental). Un taux de subvention important comparé aux subventions obtenues pour le bvd Joffre par l'ancien maire.

## La rue de Nîmes se refait une beauté en 2019

La rue de Nîmes va elle aussi faire l'objet de travaux de mise aux normes de la voirie et de renouvellement des réseaux humides (Eau, assainissement) en 2019.

Une bouffée d'air pour cette rue importante du centre-ville qui est à ce jour dépourvue de vrais trottoirs et qui dessert pourtant des commerces et mène aussi à des écoles et aux collèges de nombreuses familles.

Les travaux, qui seront réalisés en 2019, permettront notamment de sécuriser les déplacements des piétons et

**Coût prévisionnel :  
1 200 000 €**

PMR en ralentissant la vitesse des véhicules et en créant un espace qui leur sera dédié (inexistant aujourd'hui donc).

Le renouvellement des réseaux permettra d'améliorer le patrimoine communal et d'agir sur les problèmes rencontrés lors des fortes pluies.

Coût prévisionnel : 1 200 000 €





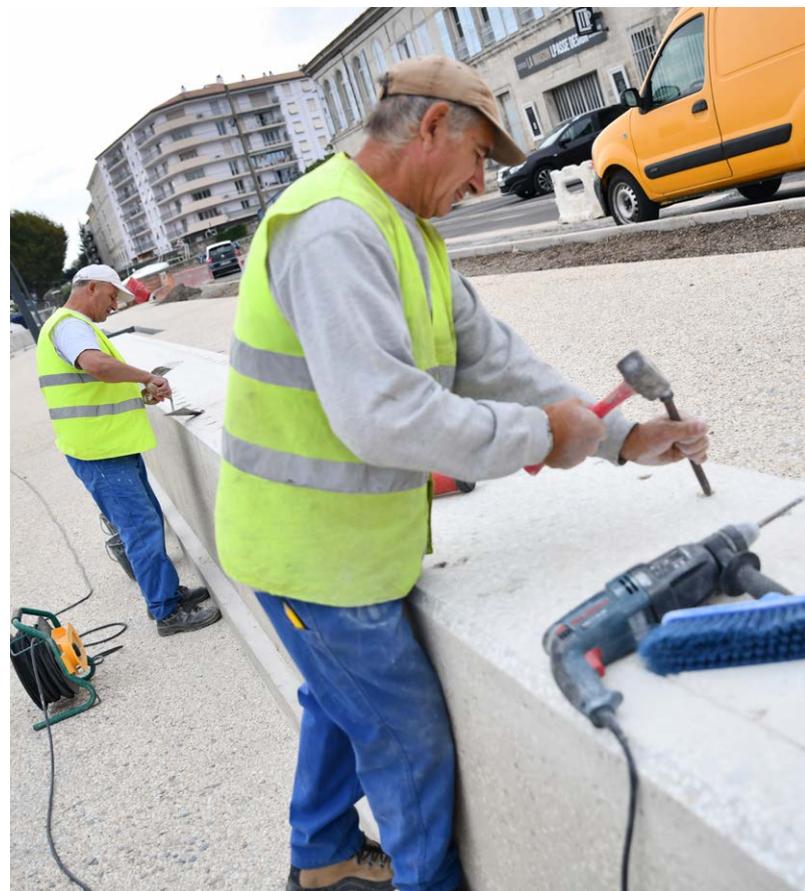
## Propreté / Ordures ménagères

C'est le point noir de Beaucaire. Malheureusement, cette compétence n'est pas exercée par la Mairie mais l'est par la Communauté de Communes (CCBTA).

Aujourd'hui, force est de constater que la propreté des rues n'est pas à la hauteur. Il faut dire que les moyens alloués par la CCBTA ne sont pas suffisants. Comment un agent en charge du nettoyage dans sa balayeuse peut-il être pleinement efficace alors qu'il travaille souvent seul et qu'il devrait être accompagné d'un autre agent passant le karcher en même temps ?

Le Maire et son équipe réclament des moyens plus importants depuis 5 ans. Mais le Maire de Beaucaire (ville la plus peuplée) n'est pas président de la Communauté de Communes. Si c'est le Maire de Bellegarde qui en est le président c'est « simplement » parce que les élus de l'opposition de Beaucaire ont joué contre notre ville en votant pour le Maire de Bellegarde. Une honte !

Quant au ramassage des ordures, là aussi il y a beaucoup à dire. Seuls les élus de la majorité municipale de Beaucaire s'étaient opposés à l'installation des conteneurs qui ont remplacé le ramassage individuel. Résultat : des conteneurs très coûteux, éloignés des habitations, trop petits et sales ! Et dire qu'il avait même un temps été envisagé de diminuer par deux le ramassage des ordures en centre-ville !? On croit rêver...





## Oui, la Mairie lutte contre les incivilités !

Le Maire de Beaucaire a refusé de donner son pouvoir de police relatif aux ordures ménagères au président de la CCBTA. En effet... et heureusement !

Si la CCBTA devait se charger de mettre des amendes à celles et ceux qui sortent leurs poubelles en dehors des heures et jours autorisés, la situation serait sans doute bien pire. Actuellement, c'est une équipe de la Mairie qui s'en charge et près de 200 procédures ont déjà été lancées, quand la CCBTA, elle, n'a lancé que quelques dizaines de procédures sur l'ensemble des autres villes du territoire de la CCBTA.

Enfin, la Mairie a fait un choix différent : tous les contrevenants, en plus de l'amende, sont convoqués à la Police Nationale. Une convocation qui fait son effet...



*Les autres mesures du cadre de vie :*

- **Mise en double sens et sécurisation des piétons de la rue Jean Moulin**
- **Pavés défoncés depuis des années remplacés rue de l'Hôtel de Ville, du Château, de la République, des Bijoutiers...**
- **Doublement du budget alloué aux espaces verts depuis 2014**
- **Organisation chaque année d'un concours de fleurissement**
- . . . .



## UNE VISION À COURT, MOYEN ET LONG TERME

Se contenter de mesures immédiates serait une erreur. La municipalité a donc une vision à court, moyen et long terme pour dynamiser le commerce et notamment celui de proximité, en centre-ville. Il y a évidemment les mesures incitatives pour l'installation de nouveaux commerces et la baisse de la TLPE (des mesures efficaces à court terme), mais la vision à long terme vient par le développement urbain de la ville, l'arrivée de nouveaux foyers et la création du nouveau quartier Sud Canal, qui attirera une population de classes moyennes et classes moyennes supérieures pouvant consommer dans les magasins du centre-ville.



### Commerce de proximité / Centre-ville :

- Baisse de la TLPE (Taxe Locale sur les Publicités Extérieures) pour les commerces de proximité
- Acquisition et location de surfaces commerciales du centre historique pour veiller à la diversification de l'offre
- Réduction de 30% des loyers les deux premières années pour les implantations de nouveaux commerces en centre-ville
- Une trentaine d'ouvertures de magasins
- Augmentation du nombre de places de stationnement (cours Sadi Carnot, quai de la Paix et parking des Fontêtes)
- Installation de 10 bornes d'arrêt minute pour permettre une meilleure rotation des clients (installation cette année)
- Organisation d'un grand nombre d'événements festifs et culturels en cœur de ville pour attirer réhabituer les Beaucairois et visiteurs à fréquenter le centre historique et à consommer dans les commerces de proximité
- Refus d'implantation de nouvelles zones commerciales (via le PLU approuvé en 2016)
- Rénovation du centre commercial de la Moulinelle (2019-2020)

### Zone des Milliaires : d'importants travaux à venir !

Bien que le développement économique ne soit pas une compétence municipale mais une compétence intercommunale et régionale, dès le début de son mandat, le Maire de Beaucaire a souhaité agir. Il a ainsi sollicité à plusieurs reprises les propriétaires de la zone des Milliaires (qui se situe derrière le magasin Carrefour) ainsi que l'entreprise en charge de la commercialisation des locaux.

Aujourd'hui, le projet d'ensemble va démarrer très concrètement. Après l'implantation d'un nouveau concept LIDL, la zone va subir un remodelage de l'ensemble des devantures des magasins, permettant une meilleure lisibilité et attractivité commerciale des lieux. Le parking, qui n'est aujourd'hui plus en phase avec l'activité, sera également entièrement revu et des espaces piétons seront créés. Face à ce dynamisme, de nouvelles enseignes vont s'implanter.

Début des travaux : octobre 2019



## RETOUR À L'IDENTITÉ ET À L'ÂME DE BEUCAIRE

Cela faisait partie des attentes des Beaucairois : un **marché de qualité** où tout le monde peut trouver son compte. Longtemps négligée, la bonne tenue des emplacements est aujourd'hui de rigueur. Les commerçants partent en laissant leur emplacement comme ils l'ont trouvé en arrivant. Avant la fin de marché ressemblait à une poubelle géante, les commerçants abandonnaient sur place leur invendus ou leurs périmés. L'accent a également été mis sur la présentation des étals, un point primordial pour la qualité et l'ambiance du marché. Mais encore plus important que les étals : ce que l'on y vend ! Et là encore les choses changent au fil des années. Des commerçants traditionnels et provençaux et les artisans qui proposent des produits du terroir sont privilégiés pour les nouveaux emplacements.

Côté Foire de l'Ascension, c'était pire... le grand souk qui était en place jusqu'en 2014 a laissé place à une foire populaire avec espace terroir et artisanat de qualité. **Ce sont désormais plus de 20 000 visiteurs qui viennent s'y balader et y faire des achats !**

Nos mesures :

- **Application stricte d'un nouveau règlement pour les marchés du jeudi et du dimanche pour en améliorer la qualité**
- **Restructuration totale de la grande foire de l'Ascension pour en finir avec ce qui n'était devenu auparavant qu'une foire de mauvaise qualité**
- **Création d'une nouvelle grande foire en septembre**
- **Priorité aux étals qualitatifs**





## UN MAIRE ET UNE ÉQUIPE MUNICIPALE À VOTRE ÉCOUTE !

La Mairie est toujours à votre écoute, que vous ayez une idée à proposer, une suggestion ou une doléance à transmettre à M. le Maire. Quel que soit le sujet (écoles, sport, sécurité, commerce,...), n'hésitez pas un instant. Quand le sujet évoqué est de la compétence de la ville, **un traitement est assuré et vous recevrez une réponse systématiquement**. Quand le sujet concerne la compétence d'une autre collectivité, la Mairie relaie l'information et vous informe de la procédure.

### Un cahier de doléances

Depuis 2014, un cahier de doléances est disponible à l'accueil de l'Hôtel de Ville. Vous pouvez y déposer des suggestions, des doléances ou tout autre document que vous jugerez utile de faire connaître à M. le Maire.





## Un Maire qui reçoit

Alors que beaucoup de Maires ne reçoivent jamais leurs administrés, Julien SANCHEZ a quant à lui souhaité mettre en place des permanences sans rendez-vous dès 2014 car il est très attaché à la démocratie de proximité.

Ainsi, deux fois par mois, à l'occasion de permanences sans rendez-vous, le Maire de Beaucaire reçoit les Beaucairois dans son bureau pendant 4 à 5 heures sans interruption accompagné de deux adjoints. Ses adjoints, quant à eux, reçoivent également sur rendez-vous.

## Des réunions de proximité

Pour la deuxième année consécutive, le Maire de Beaucaire et l'équipe municipale vous ont donné rendez-vous à travers 8 réunions publiques. Ce sera le cas désormais tous les ans. L'occasion de répondre en toute franchise aux questions, de présenter les projets et de respecter le principe de démocratie participative basé sur l'interaction, le dialogue et la co-construction.



## Contactez la Mairie ou signaler un problème ? Facile !

- En Mairie ou en Mairie annexe
- Par courriel à [mairie@beaucaire.fr](mailto:mairie@beaucaire.fr)
- Sur l'application téléphone/tablette rubrique « Signalements » (disponible sur Apple et Android)
  - Par courrier à Hôtel de Ville, place Georges Clemenceau, 30300 Beaucaire
  - Par téléphone au 04 66 59 10 06

### NOUVEAU :

**La nouvelle application Beaucaire est disponible sur tous les smartphones et tablettes (Apple et Android). Vous pouvez y découvrir toute l'actualité de la ville, y consulter l'agenda des événements, y consulter des infos pratiques et faire des signalements.**

**> Téléchargement gratuit !**





## INÉDIT : 10 MILLIONS POUR LES ÉCOLES POUR DE BONNES CONDITIONS D'APPRENTISSAGE !

### De gros travaux à l'école Garrigues Planes

Promis par d'autres, mais jamais réalisés, les travaux vont commencer ! La municipalité a travaillé, en étroite collaboration avec les équipes pédagogiques, à un projet ambitieux d'extension et de réhabilitation du groupe scolaire de Garrigues Planes.

L'inauguration du bâtiment de la nouvelle école maternelle (6 classes) est prévue au printemps 2020. Elle sera suivie de la réhabilitation de l'actuel bâtiment, une fois que les enfants auront été déplacés dans le bâtiment neuf. Le bâtiment réhabilité accueillera 9 classes élémentaires. Des subventions ont été demandées à l'Etat (qui s'est engagé à soutenir le projet), au conseil régional et au conseil départemental pour ces travaux lourds encore jamais entrepris par le passé.

Le montant prévisionnel du coût de l'opération est de 4 990 000 €.

**Le montant prévisionnel du coût de l'opération est de 4 990 000 €**

### L'école Nationale sera réhabilitée et agrandie

Plusieurs réunions ont été organisées avec les enseignants à propos de la réhabilitation et de l'extension de l'école Nationale. Une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage a été confiée à la Société Publique Locale afin d'assister la commune dans la réalisation du projet en raison de sa complexité. Elle a aussi pour mission et d'accompagner la commune dans le montage des dossiers de demandes de subventions. Ce projet a pris du retard car le projet initialement arbitré a dû être totalement remis en question suite à la mesure gouvernementale de dédoublement des classes de CP/CE1 qui a totalement chamboulé le projet initial. De plus, cette école est en Site Patrimonial Remarquable (ex secteur sauvegardé), ce qui confère au projet des délais nettement plus importants que sur l'école Garrigues Planes et cette école est également enclavée et les travaux se feront en site occupé.

### Le coût prévisionnel de l'opération est d'environ 4 680 000€ TTC

budgetés par l'actuelle municipalité. L'opposition n'est pas fondée à critiquer quand on sait que les précédentes municipalités n'ont rien fait pour l'école Nationale.



Autres mesures :

### ■ 1 ATSEM par classe

Pour le confort et le bien-être des enfants et des enseignants, l'équipe municipale de Beaucaire a choisi de maintenir la présence d'un ATSEM (Agent Territorial Spécialisé des Ecoles Maternelles) par classe (ce qui n'est pas du tout une obligation et ce qui représente un effort financier non négligeable).

### ■ Dédoublément des classes de CP et CE1

En raison d'une réforme gouvernementale improvisée, la Mairie a été contrainte de procéder au dédoublement des classes de CP/CE1 (sans financement). Ces travaux ont coûté une fortune à la municipalité.

### ■ Sécurisation des écoles

60 000 € ont été investis pour sécuriser l'accès aux écoles via un système électronique.

### ■ De nouvelles aires de jeux

Un changement progressif des aires de jeux a été engagé dans les écoles maternelles (elles dataient toutes de 1998)

### ■ Des tablettes numériques dans les écoles

La municipalité a fait l'acquisition de «chariots mobiles» contenant des tablettes numériques afin que des activités pédagogiques puissent être dispensées aux élèves dans les écoles de la ville.

### ■ Paiement par internet des cantines

Depuis le 1er janvier 2018, les parents ont la possibilité de réserver et de payer la cantine sur une plateforme internet. Un service de plus qui évite à chacun d'avoir à se déplacer en Mairie.

### ■ La nécessité d'un lycée d'enseignement général

Nécessaire à Beaucaire mais aussi aux communes voisines, l'implantation d'un lycée d'enseignement général est une évidence, défendue par la municipalité mais aussi par les élus des communes voisines. Certains élus municipaux d'opposition sont contre. Si le prochain lycée verra le jour à Sommières, la ville de Beaucaire continue de défendre ce besoin qui sera de plus en plus criant dans les années à venir.

### ■ Renforcer le lien Armée-Nation

La municipalité s'efforce de renforcer le lien entre l'Armée et ses habitants. Cela passe aussi par les écoliers. Une grande cérémonie fut d'ailleurs organisée en 2018 lors de laquelle les enfants se sont considérablement investis.

## De nombreux travaux dans les écoles

Depuis 5 ans, malgré les baisses de dotations de l'Etat aux communes, la municipalité a déjà entrepris de très nombreux travaux pour rattraper peu à peu le retard important accumulé, notamment sur l'état des bâtiments (pas ou peu entretenus pendant de longues années). Façades dangereuses, toitures, sols (il y avait même de la moquette à l'école Moulinelle),...

Des sommes très importantes ont été investies chaque année.

## Rien qu'en 2019, ce sont 1,2 million d'euros qui ont été budgétés

(hors extension-réhabilitation de l'école Garrigues Planes).





## UNE VILLE JEUNE ET SPORTIVE

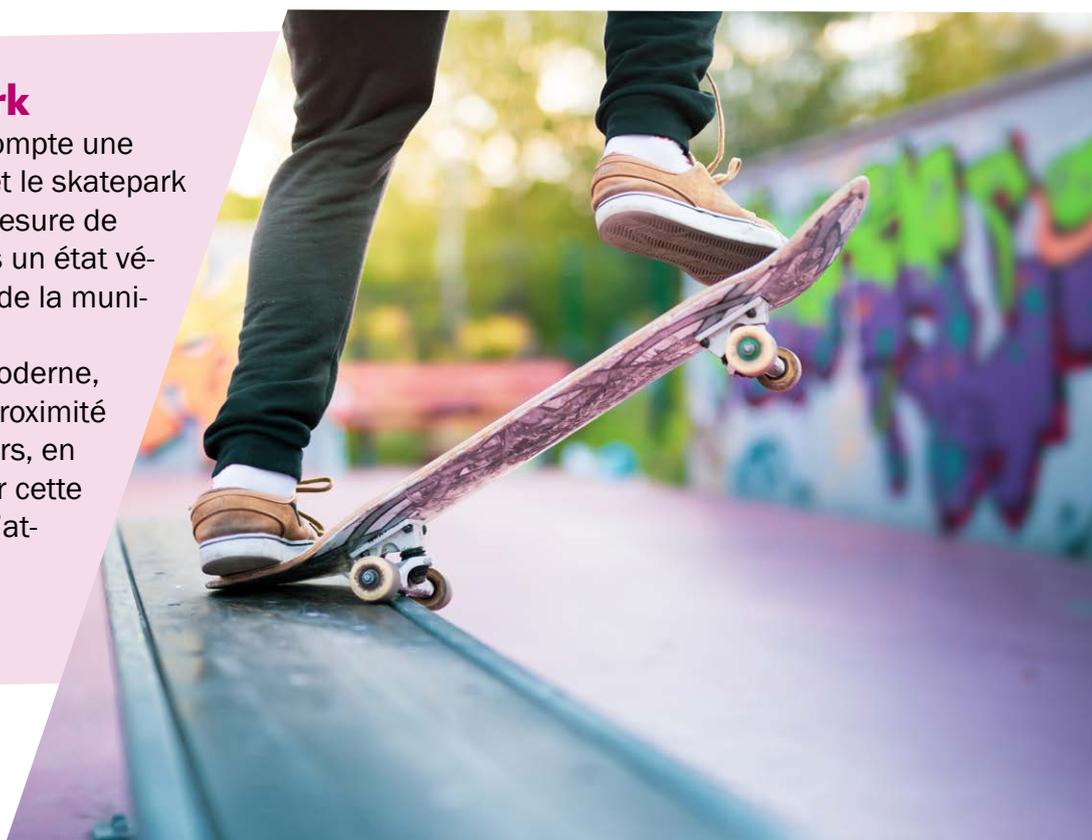
Beucaire est une ville jeune et sportive. La proportion de jeunes y est particulièrement importante par rapport aux autres villes du département. Cela vaut bien des efforts financiers pour la commune (subventions importantes aux clubs, travaux réguliers dans nos infrastructures longtemps délaissées par le passé) ! Notre ville est très sportive et compte plus de 5 000 licenciés (1/3 de la population !). **Une cinquantaine de clubs sportifs existe sur la commune et propose, avec un soutien financier de la Mairie, de nombreuses activités.**

### Un véritable skatepark

La population de Beaucaire compte une grande proportion de jeunes et le skatepark existant en 2014 (retiré par mesure de sécurité) avait été trouvé dans un état vétuste et dangereux à l'arrivée de la municipalité actuelle.

Un nouveau skatepark plus moderne, approprié et plus agréable à proximité de la base nautique et de loisirs, en bordure du Rhône verra le jour cette année, ceci afin de renforcer l'attractivité des bords du Rhône.

**Coût : 400 000 €**





Autres mesures :

■ **Des centres aérés dynamiques !**

Les centres aérés municipaux de la ville sont parmi les plus dynamiques du département. De très nombreuses activités et sorties sont organisées. Récemment, le centre aéré primaire s'est doté d'une cuisine pédagogique pour apprendre aux enfants à mieux se nourrir. Des sorties chez les agriculteurs locaux ont été organisées également pour leurs faire découvrir notre terroir. Enfin, cet hiver, une trentaine de jeunes Beaucairois ont profité d'un séjour au ski avec une participation de 120 € par enfant.

■ **Renforcement du pass' jeunes**

Le pass'jeunes propose chaque année, pour 10€ seulement, des avantages réductions et entrées à divers événements. Depuis 2 ans, les offres liées à ce pass' ont été diversifiées.

■ **Création d'un chèque-sport**

Nouveauté 2019 : un chèque-sport a été créé à l'été 2019 pour inciter à la pratique d'un sport dans un club de la ville. Ainsi, pour toute inscription à l'un des clubs, la commune participera à hauteur de 10€ à la cotisation annuelle.

■ **Une nouvelle aire de jeux au champ de foire**

Mi-juillet, l'aire de jeu du champ de foire sera toute neuve ! Les travaux commenceront début juin. Une nécessité pour cette aire vieillissante. Une opération à près de 120 000 €.

■ **Modernisation de la crèche municipale avec de nombreux travaux**

Modernisation de la cuisine, création d'une nouvelle salle de jeu, changement du sol,... des nombreux travaux entrepris ces dernières années pour le bien-être de nos petits.

■ **Une nouvelle crèche en collaboration avec d'Alzon**

La municipalité a signé un partenariat pour une nouvelle crèche (privée), initiée par l'Institut d'Alzon. La ville financera chaque année le fonctionnement de ce service à hauteur de 200 000 €. La crèche municipale actuelle étant saturée, c'est une bonne nouvelle pour les familles !

**Base nautique : des projets**

La base nautique municipale est un véritable atout pour Beaucaire et une véritable fabrique de champions. La municipalité s'en occupe au quotidien en achetant du matériel chaque année, mais aussi en y consacrant des moyens humains (deux employés municipaux de la filière sportive, y sont basés à temps plein et reçoivent toute l'année les enfants des écoles, des centres aérés et les clubs sportifs, 250 par semaine en voile et 50 par semaine en aviron).

Plus récemment, la Mairie a racheté l'ancien bar Le Camargue (à proximité immédiate de cet équipement). Elle projette notamment d'y aménager à terme une salle de cours au premier étage (les locaux actuels de la base nautique ne permettant pas de faire des cours dans des conditions optimales) et y stocker du matériel.

Mais plus largement, l'extension de la base nautique est très concrètement à l'étude.

Un bureau d'études s'est vu confier cette mission par la Mairie. Un projet qui se portera sur plusieurs années.

> **La municipalité, en lien avec le club d'aviron et avec le soutien de l'État, s'est par ailleurs portée candidate pour être base arrière d'une équipe internationale pour les Jeux Olympiques de 2024, comme cela s'était fait en 1992.**

## BEUCAIRE, VILLE SOLIDAIRE

La Mairie de Beaucaire dispose d'un Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) et d'un service politique de la ville. Tous deux sont destinés à l'action sociale et l'accompagnement des populations seniors et/ou en difficulté. Elle accompagne également les associations et bénévoles qui œuvrent toute l'année pour l'action auprès des plus défavorisés.

**Secours Populaire, Croix Rouge et Restos du Cœur : La Mairie accompagne celles et ceux qui œuvrent pour les plus démunis.**



### Navette municipale

Une nouvelle navette municipale est en place depuis 2015. Son prix, très attractif, la rend attrayante, notamment pour nos seniors. La municipalité envisage de faire tourner la navette un 2ème après-midi par semaine dès 2020.

### Création d'un deuxième déjeuner-spectacle pour les seniors

Chaque année, la Mairie et son CCAS offrent 2 déjeuners-spectacles aux seniors de la ville. Un moment de convivialité à l'heure où nos retraités souffrent des mesures gouvernementales.

### Organisation d'après-midis et soirée dansantes pour nos aînés

Depuis 2016, la Mairie et son CCAS organisent des après-midis et soirées dansantes entièrement gratuits à destination des seniors.

### Accompagnements de projets

Dans le cadre de son budget lié à la politique de la ville, la commune accompagne des projets associatifs touchant des publics défavorisés.

### Foyer-restaurant L'âge d'Or

Le CCAS de la Mairie dispose d'un foyer-restaurant où nos seniors peuvent déjeuner à un prix fixé en fonction de leurs revenus. Pour celles et ceux qui ne peuvent plus facilement sortir de chez eux, un service de portage à domicile est proposé.

### Aides à domicile

25 aides à domicile sont directement employées par le CCAS de la Mairie et agissent au quotidien pour nos aînés.

### Colis de Noël

Chaque année depuis 2014, plus de 1100 colis de Noël sont offerts aux seniors Beaucairois. Le Maire et son adjointe aux affaires sociales mettent un point d'honneur à les distribuer pendant 2 demi-journées dans les hôpitaux pour celles et ceux qui sont hélas hospitalisés.

### Bientôt une maison médicale

Porté par la communauté de communes, avec l'aide de la Mairie qui met à disposition un terrain, une maison médicale verra prochainement le jour à Beaucaire, à proximité du giratoire des fontêtes.

## UN TISSU ASSOCIATIF RICHE ET VIVANT

Beaucaire est riche de son tissu associatif très varié. Largement soutenu financièrement et logistiquement par la municipalité, il fait vivre la ville.

### Nos actions :

- Mise en place de critères objectifs pour les subventions aux associations locales
- Création d'une fête des associations
- Un budget alloué aux associations qui n'a pas baissé (malgré les fausses informations des opposants à la municipalité en la matière)





## UNE VILLE FESTIVE ET À LA CULTURE LIBÉRÉE

Beaucaire est une ville festive. Il s'y passe toujours quelque chose.

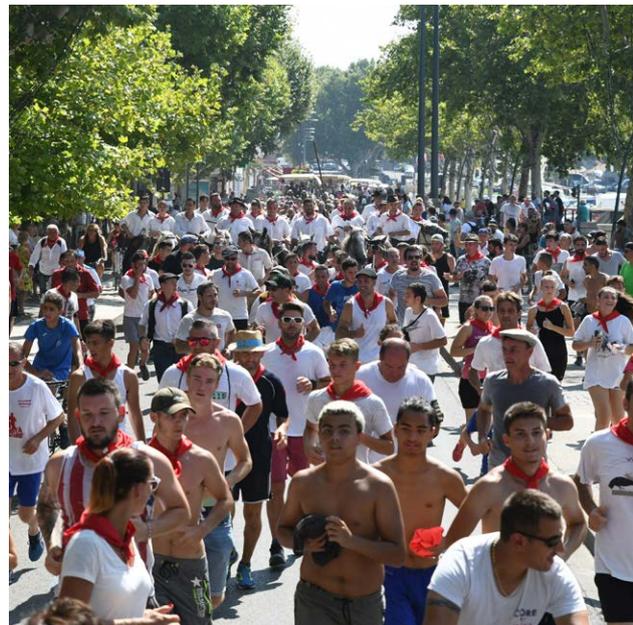
En 2014, la municipalité a fait le choix d'affirmer un choix de culture ouverte au plus grand nombre, variée et de qualité, en revisitant sa Saison Culturelle.

La ville a également créé un certain nombre de nouveaux événements, ayant tous pour objectif de divertir, d'attirer des visiteurs et de booster l'économie locale.



- Une saison Culturelle revisitée qui cartonne
- De nouveaux événements : Chante à Beaucaire, American Bike, la Fête des associations, un nouveau marché de Noël, La Saint-Valentin, la fête de la base nautique, une nouvelle version du salon des métiers d'art, la journée des enfants, le week-end de l'agriculture et du terroir, l'abrivado du canal, l'encierro de Noël, retour des joutes,...
- Un conservatoire qui se diversifie : musique, chant, danse et théâtre !
- Une Bibliothèque Municipale ouverte désormais 35h par semaine contre 20h avant 2015 !
- Une salle de spectacles et de congrès en préparation en collaboration avec la C.C







## VILLE D'ART ET D'HISTOIRE, D'EAU ET DE PIERRES

Ville au patrimoine architectural important, Beaucaire, qui a plus de monuments classés qu'Uzès ou Carcassonne, se doit de prendre soin de ses atouts. Parce que c'est à la fois notre histoire et notre culture, la Mairie agit concrètement pour **redonner une jeunesse à ses trésors**.

### L'église Saint-Paul restaurée

En septembre 2016, après 15 mois de travaux décidés, budgétés et votés par la majorité de Julien Sanchez, était inaugurée l'église Saint-Paul après restauration des couvertures et des façades.

Un investissement pour notre patrimoine de plus de 856 000 € (subventionné à hauteur de 357 500 € par l'État et 89 375 € par le département).

**Un investissement pour notre patrimoine de plus de 856 000 €**

### Une mise en valeur à venir pour la Croix Couverte

Située en entrée de ville, la Croix Couverte est un élément patrimonial important de Beaucaire. La municipalité travaille sur ce dossier majeur avec les Bâtiments de France. L'objectif est de mettre hors d'eau ce monument, de le réhabiliter, d'y installer une copie de ladite croix (l'originale étant exposée et protégée dans le musée du Château depuis 1976) mais aussi de mettre en valeur ce monument, d'aménager ses abords, de le mettre en lumière la nuit et de faire enfouir les réseaux électriques qui gâchent son aspect visuel. Cette année 2019 sera consacrée aux études approfondies sur ce dossier et aux recherches de cofinancements (les demandes de subventions se faisant un an à l'avance pour ce type de travaux).



## Une grande opération façades

Soucieuse de redonner aux Beaucairois un cadre de vie digne de l'histoire de leur ville et de la richesse de leur patrimoine, la municipalité a lancé le principe d'une grande campagne de ravalement de façade et le préfet du Gard, par un arrêté, a inscrit à la demande du Maire la Ville de Beaucaire sur la liste départementale des villes à ravalement de façade obligatoire.

Un périmètre a été défini. Consciente du niveau de qualité exigé par les prescriptions du Plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur de la ville,

la commune a décidé de mettre en place des subventions pour aider financièrement les propriétaires d'immeubles à réaliser le ravalement de leurs façades. Une partie du coût des travaux pourra donc être subventionnée par la Ville (et se cumuler avec les autres aides existantes). Pour renforcer l'attractivité de la campagne de ravalement des façades, un bonus sera attribué aux propriétaires qui déposeront leur dossier dans les premiers mois de l'opération.

250 000 € de subventions sont prévues chaque année. Un architecte conseil a par ailleurs été recruté pour conseiller les propriétaires.





## LA MUNICIPALITÉ DÉFEND BEAUCAIRE ET NE SE LAISSE JAMAIS FAIRE !



### DÉFENSE DE BEAUCAIRE ET DE SES DÉCISIONS :

#### Expositions de crèches provençales

Dans l'Histoire, il s'est toujours trouvé des gens pour s'attaquer à la culture (livres brûlés, expositions saccagées...).

Aujourd'hui, cela passe par la voie judiciaire et certaines associations très politisées tentent partout sur le territoire de s'en prendre à ceux qui valorisent l'art et la culture.

Ainsi, les expositions de crèches provençales en Mairie sont attaquées chaque année devant les Tribunaux par la Ligue des Droits de l'Homme.

La municipalité se défend systématiquement. Nul doute que ces procès continueront. Mais la municipalité ne laissera pas notre culture être mise à mal.

## Arrêtés tranquillité publique

En début de mandat, de nombreux commerces et leurs clients créaient des nuisances nocturnes aux Beaucairois. Le Maire avait, pour les faire cesser, pris des arrêtés tranquillité publique. Parce qu'il voulait simplement que chacun puisse vivre en paix chez lui, le Maire a été poursuivi pour « islamophobie ».

Julien Sanchez est allé jusqu'au bout dans ce dossier qui n'a rien à voir avec de l'islamophobie mais est juste lié au proverbe suivant : « La liberté des uns s'arrête là où commence celle des autres ». Il a tout naturellement fini par être relaxé dans ce dossier mais a tout de même été convoqué à maintes reprises devant les tribunaux alors qu'il ne faisait que son devoir. D'autres maires reculent et se laissent intimider.

## Repas de substitution

Parce qu'il refuse de voir pris en compte des interdits alimentaires exclusivement religieux dans les écoles publiques de la République, Julien Sanchez a été poursuivi à plusieurs reprises. Il tient bon dans ce dossier et maintient depuis janvier 2018 la fin des repas de substitution parce qu'ils n'étaient servis que les jours où du porc était au menu.

## DÉFENSE DE BEUCAIRE LORS-QU'ELLE EST VICTIME DE DISCRIMINATION :

### La Présidente du conseil régional condamnée pour discrimination par la Cour d'Appel de Nîmes

Alors que Préfets, Président du conseil départemental et Président de la communauté de communes ont compris qu'ils étaient les représentants de tous et devaient parler à chacun (quelle que soit son étiquette politique), la Présidente du conseil régional a vis à vis de Beaucaire une attitude sectaire. Elle a par exemple en 2015 refusé de signer le contrat de ville de Beaucaire Terre d'Argence. Ce contrat de ville était le seul du Gard (sur 8) et le seul de la région Occitanie (sur 38) à ne pas avoir été formellement signé par le conseil régional. Cette rupture d'égalité, que le Maire a fait constater, ajoutée à d'autres éléments troublants et anormaux, ne pouvait rester

sans suite.

Alors que Julien Sanchez a été accusé par ses opposants de faire un caprice, la Justice, elle, a jugé en droit et a estimé que Carole Delga était bien coupable du délit de discrimination non pas envers Julien Sanchez mais envers la commune de Beaucaire.

Rappelons que sur un dossier majeur comme la question de la nécessité d'un lycée d'enseignement général à Beaucaire (4e ville du Gard),



la Présidente du conseil régional persiste à dire que la commune n'en a pas besoin mais en construit un à Sommières (5000 habitants). Il s'agit de la première Présidente de conseil régional à être condamnée par une Cour d'Appel pour des faits d'une telle gravité.

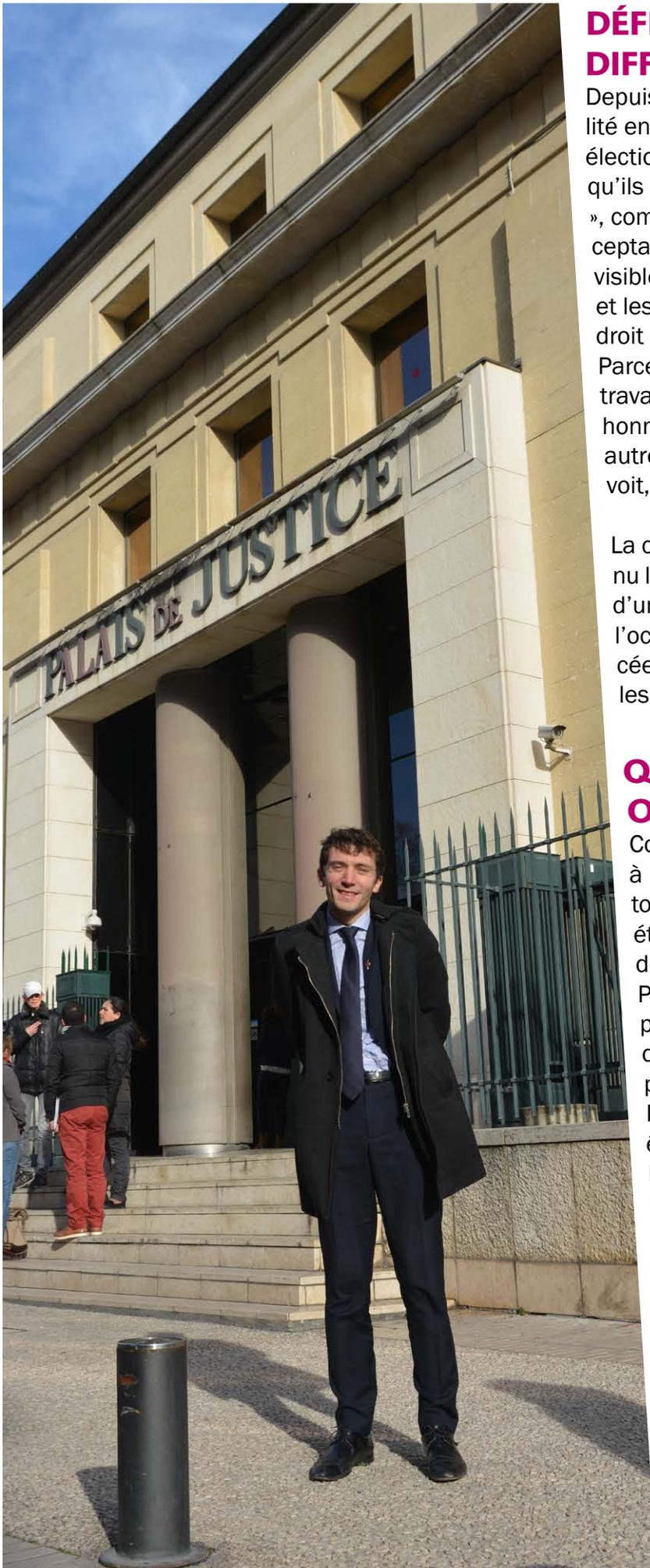
La Cour d'Appel l'a condamnée à payer sur ses fonds personnels à la commune de Beaucaire 5000 euros de dommages et intérêts. Elle a également été condamnée au paiement de frais de justice et à 1000 euros d'amende.

Carole Delga a souhaité former un pourvoi en Cassation dans ce dossier.

### DÉFENSE DES EMPLOYÉS AGRESSÉS

Depuis son élection, le Maire a donné des consignes de fermeté à la police municipale. La police municipale procède ainsi régulièrement à des interpellations. Lors de certaines d'entre elles, les policiers sont parfois insultés, menacés ou agressés. Il arrivait aussi que des employées du service scolaire soient insultées par des parents indécents.

Dans de pareils cas : le Maire et ses adjoints ont estimé qu'il était du devoir de la Mairie de poursuivre en justice les auteurs et de prendre en charge les frais de justice des employés municipaux victimes dans l'exercice de leurs fonctions.



## DÉFENSE DES ÉLUS INJURIÉS, DIFFAMÉS OU MENACÉS

Depuis 2014, certains opposants à la municipalité enragent. Parce qu'ils n'ont pas gagné les élections, ils entendent pratiquer ce qu'ils appellent le « harcèlement démocratique », comme si un harcèlement pouvait être acceptable. Injures, diffamations, menaces : c'est visiblement ça le « harcèlement démocratique » et les élus de la majorité municipale auront eu droit à tout.

Parce qu'il n'y a pas de raison que des élus (qui travaillent 7 jours sur 7 avec rigueur et avec honnêteté) se fassent insulter, discriminer et autres sans rien faire et parce que la loi le prévoit, ils vont systématiquement en justice.

La commune de Beaucaire a notamment obtenu la condamnation par la Cour de Cassation d'une enseignante syndicaliste CGT qui avait à l'occasion d'un conseil d'administration du lycée professionnel en 2014 insulté sans raison les élus de la majorité municipale.

## QU'EN DISENT NOS OPPOSANTS ?

Comble de l'ironie, certains élus reprochent à la Mairie ses frais de justice alors que toutes les communes (quelle que soit leur étiquette politique) vont en justice ou se défendent.

Parce que le Maire appartient à un certain parti politique, il n'aurait pas le droit de se défendre, de défendre l'honneur des employés municipaux.

Il devrait également laisser la commune être condamnée sans prendre un avocat.

Il devrait aussi ne pas aller en justice lorsque Beaucaire est victime de discrimination et donc ne pas défendre sa ville.

Oui, aller en justice, se défendre a un coût. Mais quand la ville gagne ses procès (ce qui est le cas dans la plupart des procès), la ville récupère des dommages et intérêts et les frais de justice auxquels sont condamnés les coupables.

Et qui veut du respect s'en procure.

**Bref, avec des opposants d'une si mauvaise foi, on n'a pas besoin d'amis !**



# TRIBUNE LIBRE

La Tribune Libre est un espace réservé à l'expression des groupes politiques qui composent le conseil municipal selon les dispositions du code général des Collectivités Territoriales et soumis au respect de la loi du 29 juillet 1881 sur la liberté de la presse dans sa version consolidée au 19 novembre 2008. Les modalités d'attribution de cet espace sont fixées par le règlement approuvé par le conseil municipal : «La répartition de cet

espace d'expression politique est répartie à la proportionnelle du nombre de conseillers municipaux déclaré par groupe politique», soit 121 par élu. Soucieux de la démocratie, le groupe de la Majorité Municipale a décidé d'offrir 179 de ses caractères afin que le plus petit groupe ait un espace décent pour s'exprimer.

## MAJORITÉ MUNICIPALE

Beucairoises, Beaucairois,

De nombreux travaux s'achèvent, d'autres ont commencé et d'autres encore arrivent, tout cela sans augmentation de la fiscalité communale !

Sont notamment terminés :

- Les travaux du cours Sadi Carnot et du Quai de la Paix
- La réfection des pavés des rues de l'Hôtel de Ville, du Château, de la République et des Bijoutiers
- Un premier agrandissement du parking des Fontêtes pour mieux irriguer les commerces de centre-ville
- Les travaux de sécurisation des falaises communales Sizen/Langevin
- Les travaux de façades sur l'école Puech Cabrier, abandonnée depuis plusieurs dizaines d'années
- La mise aux normes accessibilité des écoles Puech Cabrier et Moulinelle
- Les travaux sur les vestiaires du Stade Schneider (en l'état depuis plus de 40 ans)
- L'amélioration du chemin piétonnier le long du Rhône du Pont de Beaucaire à l'Espace Le Chalet

Sont notamment en cours :

- La réfection totale du réseau de vidéo protection et la mise en place de 18 nouvelles caméras
- L'installation de 10 bornes d'arrêt minute à proximité des commerces
- La création d'une nouvelle aire de jeux pour enfants sur le Champ de Foire
- Le remplacement des jeux de cours dans les maternelles Garrigues Planes, Puech Cabrier et Moulinelle)
- La création d'un cheminement plus sécurisé aux abords de l'institut Saint Félix pour les familles et les enfants (aucun trottoir n'existe)
- Le plan obligatoire de ravalement des façades en centre ancien avec subventions communales importantes

Démarreront d'ici la rentrée scolaire :

- La création d'une école maternelle neuve (6 classes) et d'un nouveau restaurant scolaire à Garrigues Planes
- Les travaux du skatepark

Démarreront d'ici la fin de l'année :

- Les travaux de voirie et de réseaux de la rue de Nîmes, rue majeure du centre-ville desservant commerces et écoles et non

pourvue de vrais trottoirs

- La démolition de tous les bâtiments du futur quartier Sud Canal
- La vente des premiers terrains de Sud Canal

Projets en phase de finalisation :

- Les travaux de l'école Nationale, attendus depuis plus de 50 ans (travaux complexes car devant s'effectuer avec les enfants dans l'école, au sein du secteur sauvegardé avec avis des bâtiments de France)
- La réfection du centre commercial de la Moulinelle (travaux calés en 2020 à la demande des commerçants)

Entre autres...

Vous le voyez, nous ne chômons pas et donnerons tout jusqu'au bout !

Les élus d'opposition critiquent, nous agissons là où ils n'ont rien su ou voulu faire ! Merci pour vos encouragements et félicitations appréciés !

Les élus de la majorité municipale

### Liste d'opposition «Beucaire pour tous»

Un canal enfin terminé. C'est maintenant, en été, qu'on peut pleinement apprécier les travaux du quai de la Paix. Lignes droites et éléments minéraux agrémentés de pauvres plates-bandes de gazon, ainsi se caractérisent les nouveaux et coûteux aménagements, sans parler de la « facilité » du stationnement. Avec les températures qui s'annoncent nul doute que cela sera bientôt le dernier sauna à la mode. Pauvres piétons qui vont devoir cheminer sous un soleil de plomb. Alors que partout ailleurs on végétalise, ici, la municipalité minéralise, allez comprendre. L'Age de pierre est-il son avenir ?

### Liste d'opposition «Beucaire 2014»

Pas de conseil municipal depuis 4 mois, des dossiers qui n'avancent pas, c'est le triste constat de la gestion de la ville.

Nous aurons réalisé 6 ans de mandat d'opposants avec le plus de sérieux et d'engagement possibles. Nous aurons réussi parfois à infléchir la politique municipale. Mais jamais les entraves aux élus d'opposition n'auront été si nombreuses et violentes. Une nouvelle page de notre action va s'ouvrir dans l'optique de 2020, vous pourrez y participer à nos côtés.

### Liste d'opposition «Réagir pour Beaucaire»

Texte non reçu.



MAIRIE DE  
**BEAUCAIRE**  
Provence - Camargue

*Il se passe toujours  
quelque chose à Beaucaire !*



*beaucaire.fr*